

Rapport d'activités

2023



AQDMD

Association québécoise
pour le droit de mourir
dans la dignité

Qui sommes-nous ?

Fondée en 2007, l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD) est une association citoyenne bénévole qui bénéficie d'une expertise médicale et légale sur la question de l'aide médicale à mourir (AMM) et qui compte dans ses rangs des personnes concernées.

Elle s'exprime au nom d'une réalité qu'elle maîtrise, en plus d'être un acteur essentiel de l'information et de l'avancement des lois sur la question de l'aide médicale à mourir (AMM). Elle partage son expertise avec les décideurs comme avec tous les relais d'information de la société.

Notre vision

Tous les Québécois aptes sont en mesure de décider pour eux-mêmes de leur fin de vie. Ils doivent donc, dans le respect des critères légaux, pouvoir opter pour une solution conforme à leurs valeurs.

Notre mission

Ouvrer pour assurer que les lois permettent à chaque citoyen de choisir et d'obtenir des soins de fin de vie, notamment l'aide médicale à mourir, conformes à sa conception personnelle de dignité.

Nos valeurs



Engagement



Empathie



Expertise



Autonomie

Les membres de l'AQDMD



Devenir membre, c'est vouloir se tenir informé sur le droit de mourir dans la dignité selon ses propres valeurs, en exprimer la légitimité et en revendiquer la légalité.



Devenir membre, c'est indiquer son appui à l'avancement des causes défendues et des débats qui les concernent.



Devenir membre, c'est s'engager dans une action citoyenne qui permettra de se faire entendre.



Devenir membre, c'est adhérer à la philosophie de l'AQDMD et payer sa cotisation pour bénéficier des avantages qu'offre l'adhésion à l'AQDMD.

1

Adoption de la Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie

Le 7 juin 2023, l'AQDMD s'est réjoui de l'élargissement de l'aide médicale à mourir au Québec suite à l'adoption de la Loi provinciale modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie.

Cette nouvelle loi apporte cinq grandes avancées pour l'aide médicale à mourir au Québec :

- Les personnes touchées par une maladie cognitive menant à l'incapacité, telle l'Alzheimer, pourront bénéficier des demandes anticipées (d'ici juin 2025).
- Les personnes touchées par une déficience physique grave entraînant des incapacités significatives et persistantes pourront bénéficier de l'aide médicale à mourir. Cet ajout uniformise en partie la loi du Québec avec le Code criminel (à compter du 7 mars 2024).
- Les maisons de soins palliatifs ne pourront plus exclure l'aide médicale à mourir des soins qu'elles proposent (à compter du 7 décembre 2023).
- Les infirmier-es praticien-es spécialisé-es (IPS) pourront réaliser l'ensemble du processus de l'AMM, comme ailleurs au Canada (à compter du 7 décembre 2023).
- Les patients pourront recevoir les soins de fin de vie dans le lieu de leur choix.

À ce jour, il est important de comprendre qu'une **étape cruciale reste à franchir** pour que les demandes anticipées d'AMM soient réellement accessibles aux patients québécois d'ici juin 2025: **la modification du Code criminel canadien par le gouvernement fédéral.**

En l'absence d'harmonisation entre les lois provinciales et fédérales, **les demandes anticipées pourraient ne pas être légales au niveau fédéral.**

2

Nomination d'une coordonnatrice pour l'AQDMD afin de bonifier le soutien administratif et le développement du réseau des Collectifs de l'AQDMD.

Mme Vania Leal est détentrice d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en secrétariat juridique avec près de 8 ans d'expérience acquise au sein de cabinets spécialisés en droit familial et corporatif. Son engagement envers la communauté est au cœur de ses valeurs. En tant que membre active du conseil d'administration de la Fondation Les Petits Rois, elle s'investit pleinement dans la promotion du bien-être des enfants présentant des déficiences intellectuelles, ainsi que ceux qui présentent un trouble du spectre de l'autisme. Contribuer à améliorer leur qualité de vie et à soutenir leurs familles est une mission qui lui tient particulièrement à cœur.

C'est en avril 2023 que Vania a adhéré à l'AQDMD en qualité de coordonnatrice. Son mandat fut d'assurer le suivi administratif des projets en cours à l'AQDMD durant le congé de maternité de la directrice générale et de travailler parallèlement à la gestion et au développement du réseau des collectifs de l'AQDMD.



3

Action soutenue des collectifs régionaux de l'AQDMD sur le terrain afin de créer un lien de proximité avec la population québécoise.

3.1 Les collectifs régionaux de l'AQDMD

Les objectifs des collectifs

Le volet éducatif est le fondement même de la mission des collectifs de l'AQDMD qui est principalement d'informer et de conscientiser les gens de leur région respective sur les soins de fin de vie offerts au Québec, dont l'aide médicale à mourir.

Les collectifs se sont fixé comme objectifs :

- de sensibiliser la population de leur région aux enjeux concernant les soins de fin de vie et le droit de toute personne de mourir dans la dignité incluant le choix de l'aide médicale à mourir;
- d'écouter et répondre aux questions qui entrent dans le champ de compétence des membres, à l'exception de celles qui sont du domaine médical ou légal;
- d'organiser des activités d'information sur la thématique des soins de fin de vie (conférences, rencontres, témoignages, etc.);
- de faire connaître la mission de l'AQDMD et de contribuer au recrutement de nouveaux membres.

Le Collectif Québec (Capitale-Nationale)

À l'origine, ce collectif indépendant et militant pour le droit de mourir dans la dignité a été formé en 2016 pour honorer la promesse faite à une amie lourdement handicapée (après 20 ans de sclérose en plaques) et qui ne pouvait obtenir l'aide médicale à mourir à cette époque.

Ses six membres fondateurs, Lorraine Cayouette, Maurice Clermont, Diane Desnoyers, Ginette Lacoste, Nicole Lirette et Lisette Paradis, également membres de l'AQDMD depuis quelques années, ont décidé de joindre leur combat à celui de l'AQDMD en formant officiellement le tout premier Collectif de l'AQDMD en mai 2022.

En 2023, le Collectif Québec a la chance d'accueillir plusieurs nouvelles recrues afin de mener à bien sa mission d'information auprès du grand public. En plus des six membres fondateurs, le collectif peut compter sur 8 autres membres actifs :

- Alice Demers
- Carl Mawn
- Ginette Lazure
- Patricia Robichaud
- Françoise Marcotte
- Christian Rouleau
- Nicole Marcotte
- Hélène Tanguay

Le Collectif Est-du-Québec

(Bas St-Laurent, Gaspésie et Îles de la Madeleine)

Le Collectif Est-du-Québec a vu le jour en novembre 2022 grâce à son fondateur M. René Paquette, membre de l'AQDMD, et à la précieuse collaboration de l'équipe du Collectif Québec.

En 2023, deux nouvelles recrues ont intégré avec enthousiasme les effectifs du Collectif Est-du-Québec, renforçant ainsi sa composition. L'équipe compte à ce jour 5 membres très actifs :

- Lise Marie Duguay, Notre-Dame-des-Neiges.
- René Paquette, Rimouski.
- Françoise Parisé, Rivière-du-Loup.
- Louise St-Laurent, Ste-Luce-sur-Mer.
- Michel Pelletier, Rivière-du-Loup.

Le collectif peut également compter sur une dizaine de bénévoles et plusieurs organismes partenaires dans la région du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

LES GRANDS DOSSIERS DE L'AQDMD EN 2023

3.2 Les Collectifs de l'AQDMD prennent part aux actions de l'Association

LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE **COLLECTIF QUÉBEC** EN 2023



Janvier 2023

- Rencontre avec quatre nouvelles personnes qui offrent leur aide au Collectif. Résultats très satisfaisants.
- Rencontre avec la Directrice générale de l'AQDMD, Audrey Wyszinski. Sujet abordé : plan d'action 2023 de l'AQDMD.



Février 2023

- Rencontre sur Zoom avec de nouvelles personnes qui désirent se joindre au Collectif. Résultats très satisfaisants.



Mars 2023

- Première rencontre du Comité des Collectifs de l'AQDMD, sous la direction de la Directrice générale de l'AQDMD, Audrey Wyszinski.



Avril 2023

- Conférence au Samuel-Holland : *Choisir de mourir dans la dignité*. Présentation du Collectif (qu'est-ce que l'aide médicale à mourir, évolution des lois au Québec et au Canada), témoignage vibrant de Mme Sandra Demontigny, porte-parole de l'AQDMD, conférence du Dr Alain Naud sur la démarche et le soin d'aide médicale à mourir, 60 participants.



Mai 2023

- Rencontre d'information, animée par Lisette Paradis qui, à partir de son expérience personnelle avec un proche, discute de l'aide médicale à mourir avec un groupe d'une quinzaine de personnes à Entraide du Faubourg.
- Deuxième rencontre du Comité des Collectifs de l'AQDMD, sous la direction de la Directrice générale de l'AQDMD, Audrey Wyszinski.



Juin 2023

- Rédaction et envoi d'un texte d'opinion du Collectif Québec dans les journaux locaux : *Décision injustifiée du gouvernement fédéral sur les demandes anticipées pour l'aide médicale à mourir*. Texte non publié.



Juillet 2023

- Seconde rencontre d'information, animée par Lisette Paradis qui, à partir de son expérience personnelle, discute de l'aide médicale à mourir avec un groupe d'une quinzaine de personnes à Entraide du Faubourg.

LES GRANDS DOSSIERS DE L'AQDMD EN 2023



Septembre 2023

- Premier Cercle de lecture à la Bibliothèque Monique-Corriveau à Québec, 24 septembre 2023, pour discuter d'un livre portant le titre *Freud, le moment venu*, Suzanne Leclair – William Roy.



Octobre 2023

- Conférence aux Loisirs Montcalm : *Choisir de mourir dans la dignité*, 1 octobre 2023. Présentation du Collectif (qu'est-ce que l'aide médicale à mourir, évolution des lois au Québec et au Canada), témoignage vidéo de Mme Sandra Demontigny, porte-parole de l'AQDMD, conférence du Dr Alain Naud sur la démarche et le soin d'aide médicale à mourir, 105 participants.
- Troisième rencontre du Comité des Collectifs de l'AQDMD, sous la direction de la Coordinatrice de l'AQDMD, Vania Leal.
- Deuxième Cercle de lecture à la Bibliothèque Monique-Corriveau à Québec, 15 octobre 2023, pour discuter d'un livre portant le titre *Freud, le moment venu*, Suzanne Leclair – William Roy.
- Atelier – *Engagement pour le droit de mourir dans la dignité et aide médicale à mourir*.



Novembre 2023

- Conférence à l'Université Laval : *Choisir de mourir dans la dignité*, 1 novembre 2023, organisée au Pavillon Adrien-Gagnon en partenariat avec l'AQDRDL (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, secteur Rivière-du-loup). Présentation du Collectif (qu'est-ce que l'aide médicale à mourir, évolution des lois au Québec et au Canada), témoignage vidéo de Mme Sandra Demontigny, porte-parole de l'AQDMD, conférence du Dr Alain Naud sur la démarche et le soin d'aide médicale à mourir, 72 participants.



Décembre 2023

- Quatrième rencontre du Comité des Collectifs de l'AQDMD, sous la direction de la Directrice générale de l'AQDMD, Audrey Wyszinski.

LES GRANDS DOSSIERS DE L'AQDMD EN 2023

LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE **COLLECTIF EST-DU-QUÉBEC** EN 2023



Janvier 2023

- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée sur Zoom, en partenariat avec l'ADAUQAR (Association pour le développement des aînées et aînés à l'Université du Québec à Rimouski), 189 participants.
- Rencontre avec la Directrice générale de l'AQDMD, Audrey Wyszinski. Sujet abordé : plan d'action 2023 de l'AQDMD.



Mai 2023

- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Saint-Simon de Rimouski, 50 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Esprit-Saint, 50 participants.
- Deuxième rencontre du Comité des Collectifs de l'AQDMD, sous la direction de la Directrice générale de l'AQDMD, Audrey Wyszinski.



Mars 2023

- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Rimouski, en partenariat avec l'AQDRDL (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, secteur Rivière-du-loup), 200 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Mont-Joli, en partenariat avec le Club 50+ de Mont-Joli, 136 participants.
- Atelier-conférence présenté à Mont-Joli et animé par René Paquette, 21 participants.
- Première rencontre du Comité des Collectifs de l'AQDMD, sous la direction de la Directrice générale de l'AQDMD, Audrey Wyszinski.

LES GRANDS DOSSIERS DE L'AQDMD EN 2023



Juin 2023

- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Rimouski, en partenariat avec le Club 50+ de Sacré-Cœur, 98 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Notre-Dame-des-Neiges, 62 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Cacouna, en partenariat avec le secteur Rivière-du-Loup du Carrefour 50+ du Québec et le Club 50+ de Cacouna, 70 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Amqui, en partenariat avec le Club 50+ d'Amqui, 125 participants
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Matane, en partenariat avec le secteur Matane du Carrefour 50+ du Québec, et le Club 50+ de St-Luc, 81 participants.



Septembre 2023

- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Saint-Germain de Kamouraska, en partenariat avec le Club 50+ de Saint-Pascal et le réseau du Kamouraska du Carrefour 50+, 120 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Matane, en partenariat avec le Centre communautaire Relais Santé, 95 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Sainte-Anne-des-Monts, en partenariat avec le Club 50+ SADM et le réseau du Carrefour 50+, 94 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Bonaventure, en partenariat avec le Club 50+ de Bonaventure et le réseau du Carrefour 50+, 95 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Pointe-à-la-Croix, en partenariat avec le Centre d'action bénévole Ascension-Escuminac et le réseau du Carrefour 50+, 45 participants.

LES GRANDS DOSSIERS DE L'AQDMD EN 2023



Octobre 2023

- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Rivière-du-Loup, en partenariat avec le Club 50+ de Rivière-du-Loup, 90 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Amqui, en partenariat avec les résidences privées pour personnes autonomes Château Bellevue, 145 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Métis-sur-mer, en langue anglaise, en partenariat avec Heritage Lower St-Lawrence, 43 participants.
- Troisième rencontre du Comité des Collectifs de l'AQDMD, sous la direction de la Coordonnatrice de l'AQDMD, Vania Leal.



Novembre 2023

- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Mont-Joli, en partenariat avec le Comité des usagers et résidents du CISSS de La Mitis et Centre d'action bénévole de La Mitis, 85 participants.
- Conférence du Dr Georges L'Espérance, *L'aide médicale à mourir au Québec : état des lieux*, organisée par le Collectif. Conférence présentée à Saint-Pascal et Saint-Anne-de-la-Pocatière, le Dr L'Espérance a accepté des invitations pour donner deux conférences, 50 participants.
- Atelier-conférence présenté à Saint-Paul-de-Lacroix, en collaboration avec le programme Vie active et le Club 50+ de Saint-Paul-de-Lacroix et animé par René Paquette, 22 participants.



Décembre 2023

- Quatrième rencontre du Comité des Collectifs de l'AQDMD, sous la direction de la Directrice générale de l'AQDMD, Audrey Wyszinski.

À ce jour, grâce aux conférences et aux ateliers-conférence organisés par le Collectif Est-du-Québec, environ 1873 citoyens des vastes régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine ont eu l'opportunité de bénéficier d'une présentation en direct visant à approfondir leur compréhension du droit à l'aide médicale à mourir (AMM).

LES GRANDS DOSSIERS DE L'AQDMD EN 2023

DIFFUSION MÉDIATIQUE DU **COLLECTIF EST-DU-QUÉBEC**

En raison du dépôt du projet de loi sur les soins de fin de vie et de l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec le 9 juin 2023, les médias québécois ont manifesté un vif intérêt à l'égard des modifications liées à l'aide médicale à mourir (AMM). Dans cette optique, les médias locaux ont collaboré pour promouvoir la visibilité du Collectif Est-du-Québec, en mettant en lumière sa mission ainsi que ses activités.

La **TCBH** (Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays) desservant 25 municipalités réparties sur le territoire de quatre MRC a diffusé la conférence du Dr L'Espérance dans son réseau. La TCBH a aussi diffusé une entrevue de 2 membres de notre équipe (Lise Marie Duguay et René Paquette) pour faire connaître à son auditoire notre Collectif, sa mission et ses activités.

La **TVC de la Matapédia** (Télévision communautaire de la Vallée de la Matapédia), desservant plus de 15 municipalités, a diffusé une entrevue de René Paquette pour faire connaître le Collectif et annoncer la présentation d'une conférence majeure à Amqui le 27 octobre. L'organisme a enregistré la conférence qui sera diffusée en novembre 2023 sur le réseau Cogeco de la Vallée.

CFTF-TV-NOOVO, Est-du-Québec, Nouveau-Brunswick, a présenté une entrevue de René Paquette pour présenter brièvement notre Collectif, ainsi que la série des cinq conférences du Collectif en juin dans notre grande région.

CIEUX-FM 94.9, Baie des Chaleurs, entrevue de fond sur le contenu des conférences majeures.

FLO-FM 96.5, Mont-Joli, entrevue de fond sur les soins de fin de vie dans le réseau de la santé.

La **Télévision communautaire de la Mitis** desservant un auditoire potentiel de 40 000 citoyens, a diffusé une conférence du Dr L'Espérance, ainsi qu'une entrevue de René Paquette pour faire connaître l'AQDMD, notre Collectif et les enjeux concernant l'aide médicale à mourir.

Le réseau **COGECO** via l'émission « **Connecté Rimouski** » a présenté un documentaire ayant pour sujet l'aide médicale à mourir en y incluant des extraits de la conférence du Dr L'Espérance qui a été diffusée sur l'ensemble du réseau Bas-Saint-Laurent et Gaspésie.

ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a diffusé une entrevue de René Paquette pour parler du Collectif et de deux conférences sur l'AMM à venir sur son territoire.

ICI RADIO-CANADA PREMIÈRE-Bas-Saint-Laurent a diffusé une entrevue du Dr L'Espérance et de René Paquette sur l'aide médicale à mourir, le point de vue de l'AQDMD et la série de conférences à venir du Collectif.

CHOX-97.5, La Pocatière, entrevue de fond sur les soins de fin de vie.

CILSM 103.5, Rivière-du-Loup, entrevue de fond sur le contenu des conférences majeures.

4

Mise sur pied d'un Comité des collectifs de l'AQDMD afin de s'enrichir du partage d'expériences provenant du terrain.

Afin de faciliter les échanges et le partage d'information enrichissante entre les divers collectifs de l'AQDMD, ainsi qu'entre l'administration de l'Association et ses collectifs, l'AQDMD a mis sur pied en mars 2023 le Comité des collectifs de l'AQDMD.

Ce comité compte se réunir trois ou quatre fois par année. Il a pour objectifs de :

- Permettre aux collectifs de l'AQDMD de présenter leurs diverses activités annuelles à l'ensemble des membres du comité.
- Permettre aux collectifs de l'AQDMD de partager leurs bons et moins bons coups, ainsi que d'échanger sur leurs idées, leurs réflexions, leurs propositions et leurs questionnements concernant la structure, le développement et la pérennité de leur organisation.
- Permettre à l'administration de l'AQDMD d'avoir le pouls du terrain concernant les questions que se pose la population au sujet des soins de fin de vie, suivre le développement de ses collectifs, répondre à leurs questions, évaluer leurs besoins et tenter d'y répondre adéquatement.

Membres siégeant sur le Comité des Collectifs en 2023 :



Diane Desnoyers,
membre du Collectif Québec/AQDMD.



Nicole Lirette,
membre du Collectif Québec/AQDMD.



Lise-Marie Duguay,
membre du Collectif Est-du Québec/AQDMD.



René Paquette,
responsable du développement du Collectif Est-du-Québec/AQDMD.



Jacque Hould,
membre du conseil d'administration de l'AQDMD.



Lisette Paradis,
responsable du développement du Collectif Québec/AQDMD.



Vania Leal,
coordonnatrice de l'AQDMD.



Audrey Wyszinski,
directrice générale de l'AQDMD.

5

Poursuite des travaux du comité interne de réflexion sur le référencement, afin de supporter adéquatement les bénéficiaires de l'AMM et leurs proches à travers ce processus.

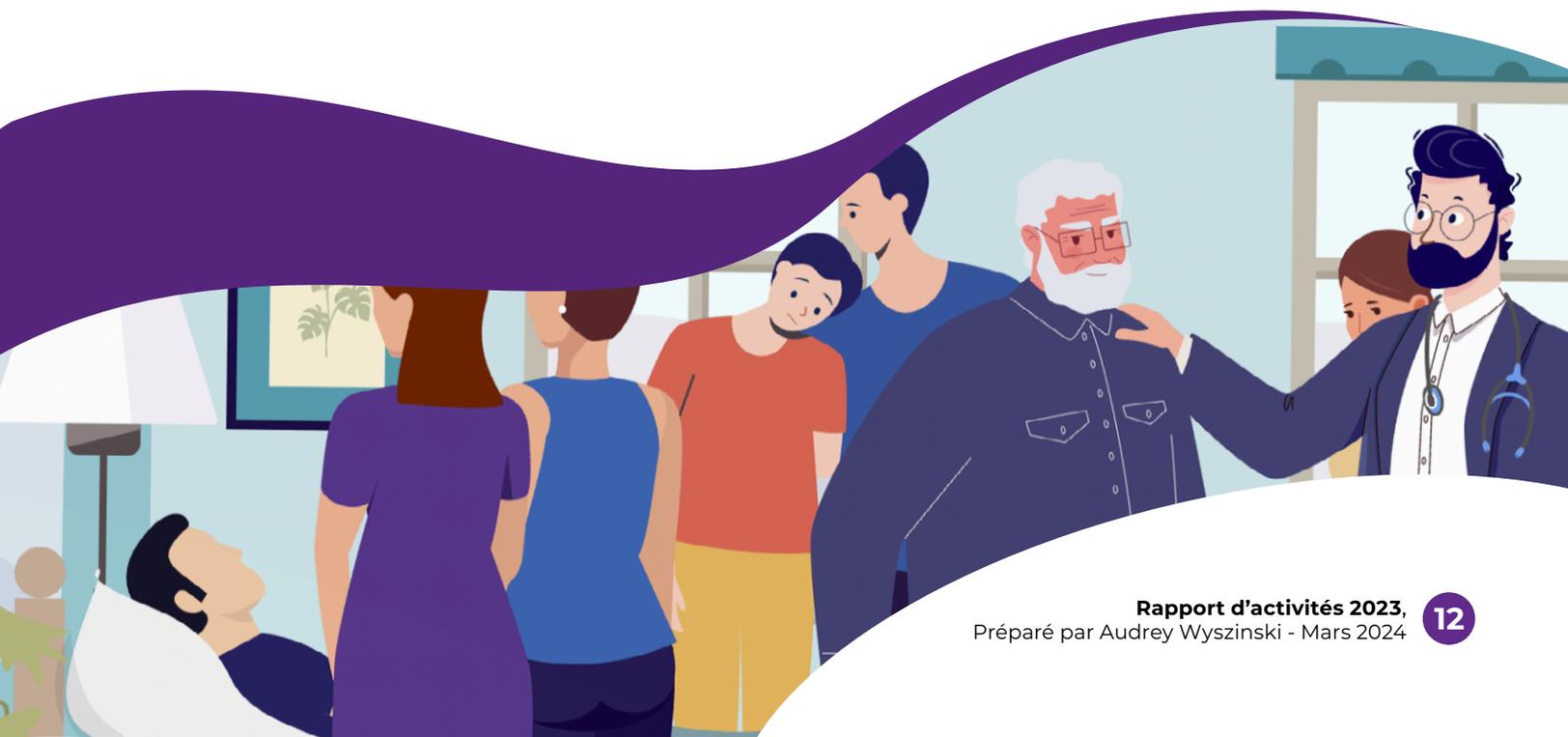
C'est suite à un désir profond manifesté par l'une de ses membres, Nicole Giroux, de trouver et de fournir des ressources professionnelles d'aide aux endeuillés de bénéficiaires d'AMM au Québec, que l'AQDMD a décidé de mettre sur pied en 2022 un comité interne qui se penchera et prendra action sur cette question.

Formé de divers professionnels de la santé et d'administrateurs de l'AQDMD, ce comité interne de réflexion sur le référencement s'est donné comme mandat :

- d'identifier le type de ressources d'aide et de soutien qui pourraient être suggérées aux bénéficiaires de l'AMM et à leur entourage tout au long et suite à un processus d'AMM;
- de trouver des organisations partenaires fiables qui offrent ce type de ressources d'aide et de soutien, afin que l'AQDMD puisse donner leurs noms et coordonnées en référence aux personnes qui en manifestent le besoin.

Les membres de ce comité ont tenu cinq (5) réunions de juin à décembre 2022 et deux (2) réunions en janvier et février 2023. Suite à ses travaux, le Comité interne de réflexion sur le référencement a pu identifier le type de ressources d'aide et de soutien qui pourraient être suggérées aux bénéficiaires de l'AMM et à leur entourage tout au long et suite à un processus d'AMM. Cela lui a permis d'émettre au conseil d'administration de l'AQDMD une recommandation d'organisation partenaire fiable.

L'AQDMD tient à remercier pour leur précieuse contribution sur ce projet les personnes suivantes : Mme Nicole Giroux, psychologue retraitée et endeuillée; M. Luc Armand, consultant en relation d'aide à Soutien Alzheimer et président de la Fondation Baluchon Alzheimer; M. Maurice Clermont, psychologue spécialisé dans le deuil; M. Pierre Sheridan, vice-président de l'AQDMD et endeuillé; Mme Élane Clavet, travailleuse sociale, psychothérapeute et conférencière; Mme Louise Racine, auteure, thérapeute individuelle et relationnelle pour les couples, conférencière et formatrice au Centre de Relation d'Aide de Montréal (CRAM); et M. Philippe Laperle, psychologue spécialisé dans l'accompagnement du deuil.



6

Offre d'un webinaire portant sur la démarche et le soin de l'aide médicale à mourir.

Dans le cadre de la 16e Journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, l'AQDMD a offert au grand public le 2 novembre 2023 un webinaire portant sur le processus et le déroulement d'un soin d'aide médicale à mourir.

Le Dr L'Espérance, président de l'AQDMD et praticien de l'aide médicale à mourir, a animé cette rencontre en apportant son expertise et son expérience pour répondre aux questions les plus fréquemment posées : quels sont les critères pour bénéficier de l'aide médicale à mourir ? Comment faire une demande ? Quels médicaments sont utilisés dans ce processus ? Peut-on être accompagné par ses proches ?

Ce webinaire a également été l'occasion de mettre en lumière les récentes évolutions législatives concernant le droit de mourir dans la dignité, afin de mieux comprendre les droits et les options qui s'offrent aux Québécois en matière de fin de vie.

7

Défense collective des droits, la raison d'être de l'AQDMD.

7.1 Activités d'éducation populaire

En 2023, la mise en œuvre d'actions de communication a permis à l'AQDMD d'accroître sa notoriété et sa crédibilité auprès de toutes les parties prenantes, tout en informant et sensibilisant les Québécoises et Québécois aux enjeux de l'AMM. Voici quelques exemples d'activités d'éducation populaire que l'AQDMD a réalisées en 2023 :

- L'AQDMD a poursuivi sa rédaction d'articles de fond permettant d'en apprendre davantage sur un sujet précis entourant l'aide médicale à mourir (AMM). Six (6) articles ont donc été rédigés en 2023 par l'AQDMD, dont trois (3) en collaboration avec des experts. Tous ces articles ont été déposés sur notre site web et ont également été relayés sur nos diverses plateformes de médias sociaux, ainsi qu'à l'ensemble de nos membres par le biais de bulletins de nouvelles.
- Deux (2) vidéos éducatives sur la **démarche** et le **soin** d'aide médicale à mourir, accompagnées de livrets informatifs, ont été créées et diffusées en 2023 par l'AQDMD sur sa page YouTube, son site web et ses médias sociaux.
- Collaboration de l'AQDMD auprès de l'AQPR (Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic) à la création d'une (1) **capsule vidéo** visant à informer les membres de l'AQPR sur les démarches à suivre pour faire une demande d'aide médicale à mourir.

Nos articles 2023 abordent les thèmes suivants ;

- 🔗 **Handicap et AMM : pourquoi il faut modifier la loi au Québec.**
- 🔗 **Que répondre aux arguments contre l'AMM?**
- 🔗 **AMM et santé mentale : quelles sont les questions qui se posent ?**
- 🔗 **Demandes anticipées et AMM : la loi sur les soins de fins de vie évolue**
- 🔗 **AMM : le cancer comme principal motif de demande**
- 🔗 **La procédure de l'AMM en détails**

LES GRANDS DOSSIERS DE L'AQDMD EN 2023

- Un (1) webinaire dirigé par le Dr Georges L'Espérance, président de l'AQDMD et portant sur la démarche et le soin de l'aide médicale à mourir a été offert au grand public. Celui-ci a été suivi par plus de 360 participants, dont des organismes tels que : la Table de développement social de LaSalle, l'équipe Soins Palliatifs à domicile de Drummondville, le Centre de santé mentale Équilibre, l'AQDR Richelieu-Yamaska, Me Sylvianne Fréchette, notaire et VJ d'Éducaloi, L'APPUI, etc.
- Un (1) webinaire dirigé par Catherine Leclerc, vice-présidente de l'AQDMD et organisé par le Centre de recherche et d'études sur le vieillissement de l'Université McGill en collaboration avec l'AQDMD a été offert au grand public. Celui-ci portait sur l'état des lieux, les demandes anticipées et la démarche d'AMM au Québec et a été suivi par plus de 130 participants.
- Trente-trois (33) bulletins de nouvelles ou d'actualités ont été envoyés aux membres de l'AQDMD par courriel au courant de l'année 2023.
- Les réseaux sociaux privilégiés de l'AQDMD ont connu de très bons résultats en 2023. L'Association a pu maintenir une présence en ligne qui a grandement bénéficié à sa notoriété et à sa crédibilité. Les publications ont été vues 448 800 fois sur Facebook et Twitter (X). La page Facebook est, encore cette année, la plateforme la plus performante de l'Association. En 2023, la communauté a connu une augmentation satisfaisante avec un peu plus de 1000 abonnés supplémentaires. La page a dépassé le chiffre symbolique de 5000 mentions "j'aime" en cours d'année pour se stabiliser à près de 5 500 en fin d'année. Les réactions, commentaires et partages sur les publications illustrent un intérêt réel du public-cible pour le type de sujets traités par l'AQDMD et permettent de faire connaître au grand public les différents enjeux de l'AMM. Les nouvelles réglementations de Meta quant au partage de contenu provenant de médias canadiens apportent, certes, leur lot de défis, mais représentent aussi une belle occasion de publier davantage d'éléments d'analyse.
- Le site web d'un trafic constant sur l'année 2023 avec une augmentation de sa fréquentation de 43% par rapport à 2022. On compte donc 9025 visiteurs supplémentaires par rapport à 2022 (20 600 visiteurs pour 2022 contre 29 625 en 2023). Les visiteurs demeurent particulièrement intéressés par les secteurs d'informations générales (« qui est admissible ? », « se préparer », « foire aux questions » etc.).
- Les campagnes numériques de 2023 ont une fois de plus permis de valoriser la notoriété de l'AQDMD, avec 772 664 impressions (nombre de fois où la publicité est apparue sur un écran). Ce sont près de 370 917 personnes qui ont été touchées, avec un budget publicitaire de 2055\$. En particulier, la campagne webinaire a permis d'acquérir les coordonnées de 975 personnes, permettant ensuite de mener une opération de sensibilisation par infolettres.
- Quarante (40) webinaires et conférences ont été offerts en 2023 par le Dr Georges L'Espérance, praticien de l'AMM et président de l'AQDMD, sur l'état des lieux de l'aide médicale à mourir au Québec.
- Vingt-cinq (25) entrevues radio ou télévision portant sur divers sujets en lien avec l'aide médicale à mourir ont été faites en 2023 par le Dr Georges L'Espérance, président de l'AQDMD.
- Sept (7) communiqués de presse et six (6) lettres ouvertes ont été rédigés et envoyés aux médias en 2023. Ceux-ci ont également été relayés sur nos diverses plateformes de médias sociaux ainsi qu'à l'ensemble de nos membres par le biais de bulletins de nouvelles.
- Alors qu'en 2022, cent-vingt-sept (127) retombées médias avaient été recensées, en 2023, notre agence de communication a comptabilisé deux-cent-quatre-vingt-onze (291) retombées médias, ce qui représente une augmentation de 229% entre 2022 et 2023. 2023 a définitivement marqué une présence exceptionnelle de l'AQDMD dans les médias. Si le contexte politique a continué à mettre l'AMM au cœur de l'actualité, la stratégie relations publiques a permis de faire de l'AQDMD un acteur incontournable de la thématique.

LES GRANDS DOSSIERS DE L'AQDMD EN 2023

7.2 Activités de mobilisation sociale

La force de l'AQDMD repose sur l'implication de ses membres et du grand public envers la cause de l'AMM. Voici quelques exemples d'activités de mobilisation sociale que l'AQDMD a mis de l'avant en 2023 :



Mars 2023

L'AQDMD a invité ses membres et la population québécoise à s'impliquer en commentant le Projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives. Cette invitation a eu lieu par l'entremise de nos médias sociaux, d'un bulletin de nouvelles, ainsi que de notre site web et était accompagnée d'explications vulgarisées concernant deux points fondamentaux qui nécessitent impérativement des modifications afin que le Projet de loi n° 11 respecte adéquatement le libre-choix d'une personne désirant se prévaloir de son droit de mourir en toute dignité.



Mars et Mai 2023

L'AQDMD a tenu des rencontres informatives sur son mandat et sur l'AMM au Québec auprès des dirigeants de la Fédération des Sociétés d'Alzheimer et de l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP). La rencontre avec l'AQRP a permis à celle-ci de mettre à jour ses connaissances au sujet de l'AMM, ainsi que des lois en vigueur et de se positionner par la suite publiquement en faveur de l'élargissement des droits des Québécois.es en matière d'aide médicale à mourir par le biais d'une lettre ouverte qui a été transmise aux médias le 4 avril 2023.



Printemps et Automne 2023

L'AQDMD a organisé une campagne de dons et de recrutement de membres qui lui ont permis de recueillir une somme de

29 274,00\$ en dons.



En 2023

Le Collectif Québec/AQDMD et le Collectif Est-du-Québec/AQDMD ont multiplié l'organisation de diverses activités (conférences, rencontres d'information, etc.) afin d'informer la population sur les avancées de l'aide médicale à mourir au Québec et de leur droit en regard d'une fin de vie en adéquation avec leurs valeurs personnelles.

LES GRANDS DOSSIERS DE L'AQDMD EN 2023

7.3 Activités d'action politique non partisane

Après avoir participé en 2020, 2021 et 2022 aux diverses consultations, prises de paroles et forums auprès des gouvernements fédéral et provincial, l'AQDMD s'est dite satisfaite des avancées obtenues pour le droit de mourir dans la dignité au Canada. Cela n'a cependant pas ralenti l'AQDMD dans ses activités d'action politique non partisane afin de continuer de faire avancer le débat entourant l'AMM au Québec et au Canada. Voici quelques exemples d'activités d'action politique non partisane que l'AQDMD a accomplies en 2023 :



Tout au long de l'année

L'AQDMD et son président ont multiplié les envois de courriels auprès des autorités gouvernementales afin qu'elles respectent leurs engagements et échéanciers en lien avec l'avancement des lois sur l'AMM, tant au niveau provincial que fédéral.



7 juin 2023

L'AQDMD se réjouit du vote en faveur de la loi concernant les demandes anticipées dans le cadre de l'aide médicale à mourir (AMM) et invite par le biais d'un communiqué de presse le gouvernement provincial à permettre la mise en œuvre de cette loi dès que possible afin de concrétiser ces avancées.



14 mars 2023

Suite au dépôt du mémoire de l'AQDMD, le Dr Georges L'Espérance, président de l'AQDMD, et Mme Catherine Leclerc, membre du conseil d'administration de l'AQDMD, ont été entendus par la Commission des relations avec les citoyens lors des Consultations particulières et auditions publiques sur le Projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives, Québec.



21 juin 2023

Suite à l'adoption du projet de loi n° 11 au provincial, l'AQDMD dénonce par voie de communiqué de presse le délai inexplicable annoncé par le gouvernement fédéral concernant les demandes anticipées d'aide médicale à mourir.



27 octobre 2023

L'AQDMD a accueilli favorablement le dépôt du rapport annuel d'activités 2022-2023 de la Commission sur les soins de fin de vie.



2 juin 2023

Suite au délai de 24 mois annoncé, le Dr Georges L'Espérance, président de l'AQDMD et quatre autres médecins prestataires de l'aide médicale à mourir, les Drs Alain Naud, Pierre Viens, Laurent Boisvert et Dre Natalie LeSage, ont co-signé une lettre adressée et envoyée à la ministre déléguée à la santé et aux aînés, Sonia Bélanger. Cette lettre a également été transmise au journal *Le Devoir* ; elle expose les préoccupations et la demande pressante des médecins et de l'AQDMD de réduire le délai de 24 mois prévu pour la mise en place des demandes anticipées liées aux soins de fin de vie au Québec.



15 décembre 2023

Suite à la déclaration du ministre de la Justice fédéral, Arif Virani, qui n'envisage pas donner suite à la loi de mars 2021, qui prévoit l'ouverture de l'aide médicale à mourir aux personnes touchées par un trouble de santé mentale comme seule pathologie, l'AQDMD demande au gouvernement fédéral par communiqué de presse de ne pas faire marche arrière et de donner aux personnes concernées les mêmes droits qu'aux autres citoyens.

IDENTIFICATION DES POINTS À BONIFIER EN 2024



➤ L'AQDMD doit étendre son expertise à l'ensemble des soins de fin de vie.



➤ L'AQDMD doit sensibiliser davantage la population au sujet de l'AMM, particulièrement en ce qui a trait au dossier des mineurs matures et au dossier des troubles de santé mentale comme seule pathologie.



➤ L'AQDMD doit développer son réseautage et ses partenariats.



➤ L'AQDMD doit élargir son réseau de Collectifs afin de rejoindre un pourcentage plus élevé de la population.



➤ L'AQDMD doit optimiser sa base de données.

LES PRIORITÉS DE L'AQDMD EN 2024

PRIORITÉ

1 Accroître les sources d'informations sur les droits des citoyens en regard des soins de fin de vie, dont l'aide médicale à mourir (AMM).

PRIORITÉ

2 Augmenter le rayonnement de l'AQDMD et stimuler la mobilisation sociale.

PRIORITÉ

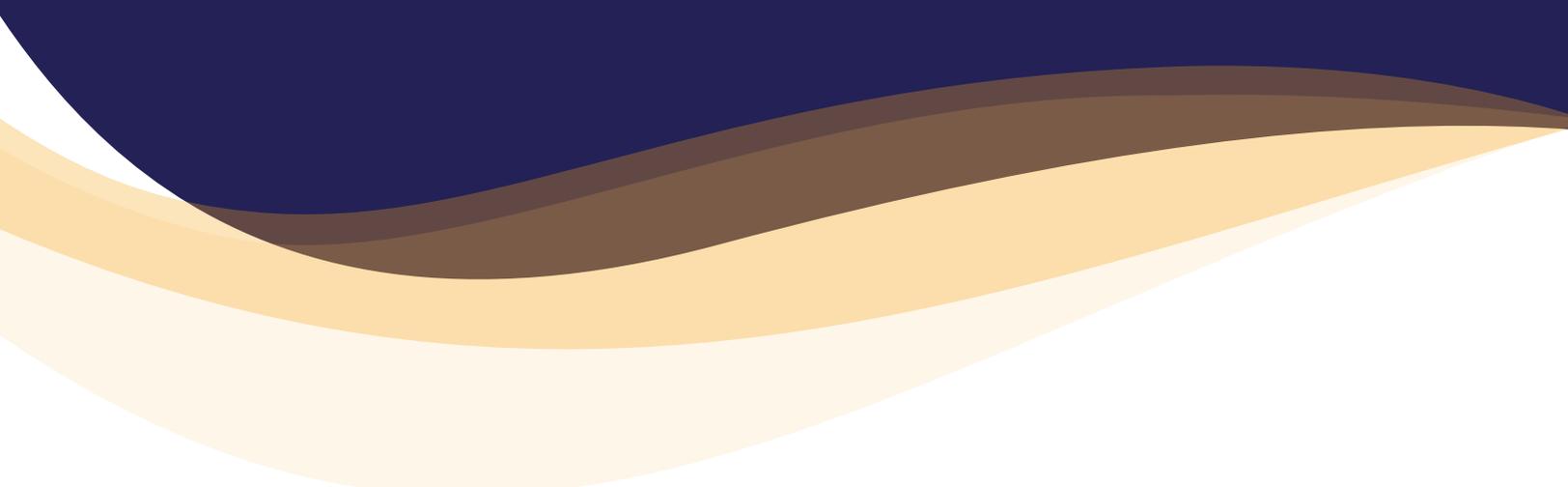
3 Œuvrer activement à l'élargissement des critères d'obtention de l'AMM, en particulier pour les demandes anticipées (DA) dans les cas de pathologies neurodégénératives cognitives ainsi que l'élargissement de la loi aux troubles de santé mentale comme seul problème de santé.



Mentions d'honneur

À la fin de 2023, trois pionnières des collectifs de l'AQDMD ont dû annoncer leur départ du Collectif Québec pour des raisons personnelles et familiales.

L'AQDMD tient à souligner le travail de Mesdames Lorraine Cayouette, Diane Desnoyers et Nicole Lirette, pour leur dévouement et leur indéniable contribution à la mise en œuvre du réseau actuel des Collectifs de l'AQDMD !



AQDMD

Association québécoise
pour le droit de mourir
dans la dignité